

**COMPTE RENDU**  
**REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, lundi cinq juillet 2021**

**PRESENTS : LISTER Catherine – OUCHENE Gilbert – TEISSIER Alain – MAILHAC Jean-Jacques – IZAC Béatrice – BUFFLIER Jean-Baptiste –ZAK-DAVIES Anna – MOULIN-GRESLE Aurélie – RUBIO Romain – FALIERE Nadine.**

**Absente excusée : DEMARGNE Philippine donne pouvoir à LISTER Catherine.**  
**Absents : DURAND Elodie – FREGARD Virginie – ANELLI Mario.**

**Secrétaire de séance : FALIERE Nadine**

---

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mercredi quatorze avril 2021. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.**

**DECISIONS :**

**21/2021 : Autorisation signature Convention avec l'association 30 millions d'Amis.** Le Conseil Municipal approuve et autorise à l'unanimité, la signature de la convention avec la Fondation « 30 Millions d'Amis » afin de contenir la prolifération des chats errants ou sauvages.

**22/2021 : Hérault Energies transfert de la compétence « Gestion de l'Energie Partagée ».** Le Conseil approuve à l'unanimité le transfert des compétences « maîtrise de la demande en énergie » pour le patrimoine bâti propriété de la commune de Roquebrun aux statuts d'Hérault Energies.

**23/2021 : Autorisation signature Convention avec l'association Accueil de Loisirs Roquebrunais.** La commune de Roquebrun accueille une nouvelle association : « Accueil de Loisirs Roquebrunais ».

Cette association a pour objet de répondre aux besoins de la population du territoire en :

- Proposant des animations ludiques et éducatives
- Organisant des sorties et événements au cours de l'année
- Autofinçant des projets d'enfants
- Créant des partenariats avec les acteurs locaux
- Développant les relations intergénérationnelles grâce au bénévolat.

Cette association désire utiliser, hors période scolaire, les locaux de l'école de Roquebrun. Il convient ainsi d'acter et d'autoriser l'occupation et l'utilisation des locaux du groupe scolaire par la signature avec cette association d'une convention. Le Conseil approuve à l'unanimité.

**Transfert compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes.** Le Conseil à l'unanimité décide d'accepter le transfert de compétence à la communauté de communes.

**24/2021 : Autorisation droit de passage sur le terrain des Services Techniques.** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de constitution de servitude de passage piétons et véhicules sur la parcelle AC 215 (terrain des Services Techniques) au profit des parcelles AC 464, AC 463, AC 232 et AC 216 (fonds servants), les frais d'actes seront à la charge de M. Caramel Thierry.

**25/2021 : Autorisation de dépôt d'un permis de construire sur un terrain communal.** Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'une construction couverte sur le terrain de la Mairie au Camping/Campotel où l'association Roquebrun Pétanque s'entraîne et organise des rencontres. Le projet consiste en un bâtiment de 18x30m avec panneaux photovoltaïques, d'une hauteur au faitage de 7,60 m. Ce projet est porté par la société ENERLIS dont le siège est à Boulogne-Billancourt. Le Conseil autorise Madame le Maire à signer une autorisation de dépôt de permis de construire par la société ENERLIS.

**26/2021 : Demande de subvention exceptionnelle par l'association Accueil de Loisirs Roquebrunais.** Madame le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle dont elle a été saisie par l'association Accueil de Loisirs Roquebrunais. Le Conseil à l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 5000,00 € à l'association Accueil de Loisirs Roquebrunais.

**27/2021 : Choix de l'entreprise travaux de voirie 2021.** Madame le Maire rappelle la délibération n°35/2020 du 24/08/2020 approuvant le projet de réfection de la rue de la Montée du Pigeonnier à Ceps et de la rue de la Tour dans le vieux village. Une consultation de trois entreprises a été réalisée avec le concours du cabinet CETUR. Le Conseil à la majorité par 10 voix pour et 1 contre, décide de choisir la SARL ROGER JEAN 64 route de Saint Pons 34600 Bédarieux pour un montant total des travaux de 73 209,00 € HT soit 87 850,80 € TTC.

**28/2021 : Avenant au contrat travaux de voirie 2021.** A la majorité par 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention le Conseil Municipal décide d'accepter un avenant pour des travaux supplémentaires en ce qui concerne le projet de réfection de la Montée du Pigeonnier à Ceps pour un montant de travaux de 6 859,00 € HT soit 8 230,80 € TTC.

**29/2021 : Décision Modificative n°1 au budget Mairie.** Le Conseil approuve à la majorité par 10 voix pour et 1 contre les virements de crédits présentés.

#### **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

Le Conseil aborde en questions diverses :

- A) Logement de la Poste mise en place d'un compteur d'eau ;
- B) Modification du projet City Park permettant l'intégration de l'aire de jeux pour enfants et de toilettes ;
- C) Projet réfection chemin de La Roque jusqu'au hameau ;
- D) Installation de miroirs pour la montée des Olivettes pour la sécurisation des usagers ;
- E) Devis de M. Denys Mourgues pour Ceps et la placette du pont ;
- F) Station de lavage pour les viticulteurs, recherche d'un terrain.

La séance est levée à 21h00 heures.

**Le MAIRE de Roquebrun**



**Catherine LISTER**